

## Présentation du groupe KEON

Site web : <https://www.keon-group.com/>



Le groupe KEON, créé en juin 2019, est composé de 4 filiales :



TER'GREEN



NASKEO



SYCOMORE



TEIKEI

- **NASKEO ENVIRONNEMENT Concevoir et construire**

Créée en 2005, NASKEO accompagne les Porteurs de projet, depuis l'étude de faisabilité jusqu'à la construction et la mise en service de l'unité. Aujourd'hui, forts de 20 ans d'expérience dans la construction, NASKEO compte 80 méthaniseurs en exploitation en France et à l'international. NASKEO a toute l'expérience pour accompagner dans la construction de des unités de méthanisation, en voie liquide ou sèche discontinue, pour transformer et valoriser les déchets organiques.

- **SYCOMORE : Exploiter et maintenir**

Depuis 2014, SYCOMORE aide à optimiser les performances des méthaniers. SYCOMORE rassemble toutes les expertises allant de l'exploitation à la maintenance de votre unité. Pour cela, SYCOMORE propose des services qui agissent sur tous les leviers opérationnels qu'il est nécessaire de piloter simultanément.

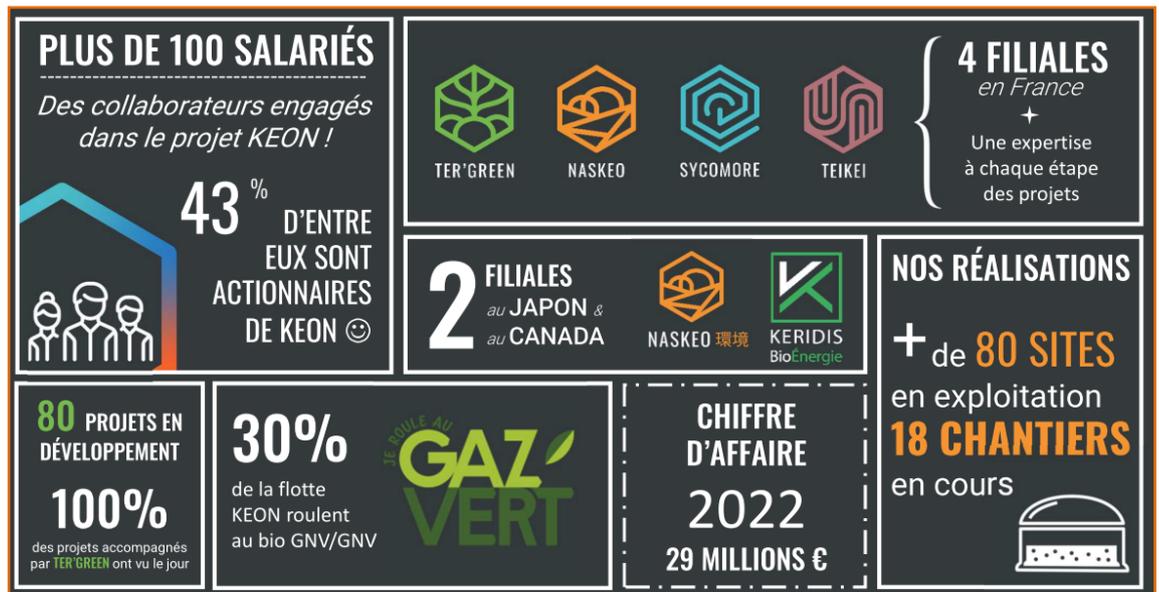
- **TER'GREEN : Co-développement et co-investissement des projets de biométhane**

TER'GREEN est une entreprise française de co-développement et de co-investissement des projets biogaz. La mission de TER'GREEN, depuis 2018, est d'accompagner les Porteurs de Projet à chaque étape des projets de méthanisation, depuis leur émergence et tout au long de son développement jusqu'à son exploitation.

- **TEIKEI : Approvisionner**

Expert local du déchet organique, TEIKEI, dernière filiale du groupe créée en 2022, rapproche producteurs de déchets et unités de méthanisation en circuit court, pour valoriser la matière et qu'elle profite avant tout au territoire.

- **KEON En Chiffre :**



- **Partenariats du Groupe KEON**

En janvier 2022 le fonds d'investissement Marguerite 2 a repris les parts de quatre investisseurs entrés à hauteur de 75% du capital en 2018, en l'occurrence Generis Capital Partners, détenu notamment par Impala, la société de Jacques Veyrat, propriétaire de Neoen, le fonds d'impact investing Citizen Capital co-fondé par Laurence Méhaignerie, Sigma Gestion et Supernova Invest ; Generis Capital Partners avait pris à l'époque autour de 35%.

L'arrivée de Marguerite comprend un apport de capitaux au fil des besoins de Keon, pour plusieurs dizaines de millions d'euros.



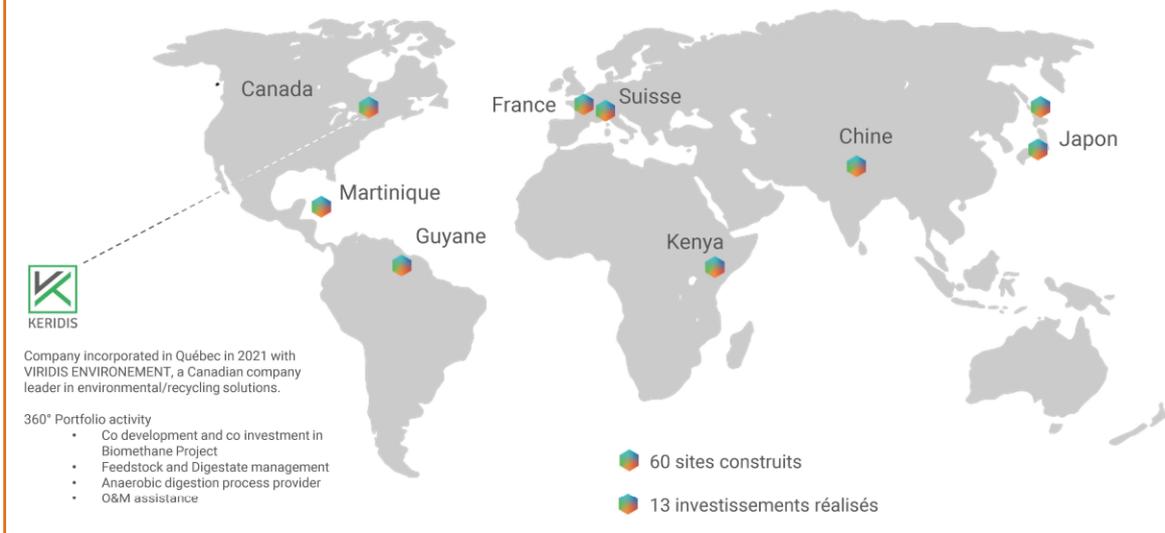
Ce groupe est présidé par Aurélien Lugardon et les dirigeants restent actionnaires majoritaires de même que les salariés, qui se verront proposer une participation supplémentaire en cours d'année.

### ***Ambitions à l'international***

Keon a reçu l'année dernière des marques d'intérêts d'énergéticiens et de fonds d'investissement et a choisi finalement Marguerite, entre autres parce que « cet investisseur est présent dans plusieurs pays européens et compte comme principal souscripteur la Banque européenne d'investissement », souligne Aurélien Lugardon. Déjà actif en Suisse, Belgique, Italie, Canada et Japon, Keon veut renforcer sa présence en Europe, par exemple en Espagne.

Pour l'instant, l'essentiel du chiffre d'affaires de 29 M€ en 2022 – hors participations minoritaires dans les projets – est formé en France, à part à peu près égales dans la construction, l'exploitation et l'investissement. Keon est issu du regroupement en 2018 du constructeur Naskeo – 60 méthaniseurs mis en service depuis 2005 – de l'exploitant Sycomore, opérateur à différents niveaux dans quelque 200 centrales – et de Ter'Green, créé en 2019 à l'origine avec Swen Capital Investissement, Idia Capital Investissement et Calen, deux entités du Crédit Agricole.

## NOS PRINCIPALES RÉFÉRENCES DANS LE MONDE



L'arrivée de Marguerite a permis à Keon de demeurer autonome dans son fonctionnement, fait remarquer Aurélien Lugardon et de rester dans la catégorie des développeurs indépendants de biométhane, comme le sont encore CVE ou Evergaz. D'autres pionniers de la filière ont fait le choix de rejoindre des énergéticiens : Fonroche a intégré TotalEnergies il y a 2 ans et Vol-V a été cédé à Engie en 2019.

<https://www.youtube.com/watch?v=4DDr5nbiTJU&t=23s>



\*Marguerite Fund II, qui succède au Fonds européen 2020 pour l'énergie, le changement climatique et les infrastructures (Fonds Marguerite), est un fonds de 705 millions d'EUR qui investit dans les énergies renouvelables, l'énergie, les transports et les infrastructures numériques dans tous les États membres de l'UE et les pays en voie d'adhésion. Il a été constitué conjointement par la BEI et plusieurs banques nationales de promotion économique (KfW en Allemagne, CDC en France, CDP en Italie, ICO en Espagne, BGK en Pologne) sous la forme d'une plateforme d'investissement dans le cadre du Plan d'investissement pour l'Europe. Il est géré par la société Marguerite Adviser S.A., basée à Luxembourg. <http://www.marguerite.com>